



MAIRIE
DE
SANILHAC-SAGRIÈS
30700

BULLETIN D'INFORMATION

OCTOBRE 2020

Ce bulletin présente un certain nombre de réalisations et d'initiatives entreprises dans votre Commune. Malgré les difficultés liées à la pandémie, l'équipe municipale, enseignants et acteurs de la vie associative, font en sorte que projets et activités continuent. Nous espérons qu'il en est de même tant dans votre vie familiale que professionnelle.

Équipement de la Commune

Foyer communal

Les travaux d'agrandissement du foyer et de construction de la salle des associations sont achevés. La réception définitive est en cours, certaines petites non conformités devant être réparées. Reste à obtenir l'accord des services préfectoral et départemental en charge des handicapés et du risque incendie. Un nouveau règlement du foyer a été arrêté par la Commune. Il est consultable en



mairie et par internet sur le site de la Commune.

Nous rappelons que l'usage du foyer sera soumis à des restrictions pendant la période d'application des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID. L'inauguration des locaux est également suspendue en raison de ces mesures sanitaires.

Enfouissement des réseaux

La pose des fourreaux enterrés est achevée de même que celle des câbles électriques. Celle des câbles téléphoniques est en cours avec quelques incidents de pose ayant causé des ruptures de liaison téléphonique à certains abonnés. La Commune et le maître d'œuvre SMEG sont intervenus fermement auprès d'Orange pour mettre fin à ces désordres.

L'enfouissement des réseaux à haute tension alimentant les deux villages, effectué sous maîtrise d'ouvrage ENEDIS est en cours sur la départementale 212 entre Sanilhac et Sagriès. L'enfouissement dans les parties concernées des deux villages suivra ainsi que le remplacement ou la pose de 5 transformateurs. Ces travaux permettront une meilleure fiabilité dans l'alimentation électrique de notre commune.

Raccordement au réseau communal d'eaux usées suite à l'extension de ce réseau

La commune a procédé voilà plus de deux ans à l'amélioration du réseau d'eaux usées en particulier par une extension de ce réseau dans les zones de la commune où cette extension était possible sans difficultés techniques excessives. Nous rappelons que le raccordement à ce réseau est obligatoire pour toute habitation raccordable, dans les deux ans suivant l'achèvement des travaux. En application du code de la santé, passés ces deux ans, les abonnés à l'eau potable doivent acquitter le coût de l'assainissement. Ce coût est fixé au même tarif que le coût du m³ d'eau potable (1,20 €/m³ hors taxes). Ils doivent aussi se raccorder au réseau public d'égout. La commune a toléré un délai supplémentaire pour effectuer un tel raccorde-

ment mais va procéder dans les semaines à venir au contrôle des travaux de raccordement, l'autorité de santé (ARS) nous pressant de mettre fin aux retards constatés. Nous prions donc **tout habitant « raccordable » qui ne l'aurait pas fait de procéder à ce raccordement dans les meilleurs délais.**

Equipement sportif

Un deuxième « But multi stadium » a été implanté sur le terrain de tennis, pour le plaisir de nos jeunes et de tous les sportifs qui peuvent ainsi disposer d'une installation complète pour faire du sport. Nous attirons cependant l'attention de tous les utilisateurs sur la nécessité de veiller à respecter le voisinage. Rappelons-nous que le bonheur des uns ne doit pas faire le malheur des autres... Alors merci de faire attention à ne pas envoyer les balles et ballons dans les propriétés privées alentours, limitez les nuisances sonores, laissez vélos et les motocyclettes hors des terrains de tennis, et bien sûr merci de ne pas jouer sur les terrains en dehors des horaires autorisés (7h – 22h). Soyons sport, restons courtois !



Autres travaux Ecoquartier

Les travaux de viabilisation de l'Ecoquartier sont achevés pour l'essentiel. Nous allons donc pouvoir procéder à la vente des terrains, ceux-ci étant d'ailleurs quasiment tous sous promesse de vente. Ces travaux ont été source de désagrément pour

les riverains : bruit, trafic d'engins, etc. Nous les prions de nous en excuser mais ces inconvénients étaient malheureusement inévitables. En tout état de cause, nous sommes intervenus auprès des entreprises pour exiger le respect des heures de repos et pour voir avec celles-ci comment réduire ces nuisances temporaires autant que possible.

Vie de l'école

L'école a maintenant bien amorcé sa rentrée et les petites sections ont trouvé leurs marques. Les mesures anti-covid ne perturbent pas outre mesure la vie scolaire. La médiathèque ayant réouvert, chaque classe s'y rend toutes les 2 à 3 semaines. L'initiation à l'anglais dès la petite section se poursuit du CP jusqu'au CM2.

Nous en profitons pour vous présenter l'équipe enseignante :



De gauche à droite sur la photo :

- Marion Michaud, auxiliaire de vie scolaire qui accompagne deux enfants dans la classe de Vivien Bouhey.
- Nathalie Abit, professeur des élèves de CP-CE1-CE2.
- Annabelle Carbo professeur à Sanilhac depuis 2018, s'occupe des élèves de la toute petite section à la grande section.
- Vivien Bouhey, professeur et directeur de l'école, enseigne à Sanilhac depuis 2018, il s'occupe des classes de CE2-CM1-CM2.
- Fait aussi partie de l'équipe des enseignants, Laurane Olympe, professeur des maternelles tous les vendredis.

Chaque enseignant(e) partage avec sa classe, ce qu'il ou elle aime faire. Par exemple, Vivien Bouhey aime chanter, faire du rugby ou de la randonnée. Ces activités soudent le groupe et créent une bonne ambiance. Mme Carbo pratique régulièrement le yoga avec les enfants.

Le projet d'école « Vivre ensemble » implique des journées à thèmes, des règles de vie scolaire, un tutorat (petit/grand). Une sortie avec nuitée est

prévue (selon mesures sanitaires). Dans le cadre du projet *Aire Terrestre Educative* sur le sentier allant de Sanilhac à Sagriès, les enfants choisiront les emplacements et le type d'agrès souhaités, ils vont aussi faire des devis et budgétiser le projet avant qu'il ne soit présenté à la mairie. Bientôt des panneaux d'explication de la faune et de la flore devraient voir le jour.

Jeux créés par les élèves de CM l'an passé

Les élèves de CM de l'année 2018-2019 ont réalisé courant 2019, en partenariat avec l'association *la Jeudothèque* de Montaren et l'association *CITRE*, deux jeux coopératifs sur des thèmes liés à l'environnement: **Tempête sur la garrigue** et **Galaxie des énergies**. Cette initiative a été permise grâce une excellente coopération avec le directeur de l'école.

Cette réalisation a été primée par le Département dans le cadre du Prix des Initiatives en Décembre 2019. Grâce à ce Prix et à une aide de la municipalité, les deux associations ont pu faire fabriquer un certain nombre d'exemplaires de ces jeux destinés à leurs concepteurs/créateurs. Ils seront donc remis à ces élèves et aux enseignants lors d'une petite cérémonie qui aura lieu le 11 décembre à 18 h au foyer (sous réserve des contraintes sanitaires). A noter que ces jeux, sous forme de maquettes, ont déjà été testés dans deux autres écoles de l'Uzège ainsi que dans plusieurs médiathèques et ont reçu un excellent accueil. De nouveaux partenariats pourraient permettre leur fabrication en série et leur commercialisation au moins dans le cadre scolaire et les réseaux de médiathèques. Bravo donc à l'école et aux élèves de CM.

Cantine scolaire

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur le nombre d'enfants admis à la cantine ou à la garderie mais aussi pour alléger les formalités d'inscriptions à ces services, la Commune, à l'image de nombreuses autres communes, a mis en place une inscription mensuelle sur le portail et non plus hebdomadaire. Sans remettre en cause cette périodicité, si certains parents éprouvent de réelles difficultés pour inscrire leurs enfants mensuellement, pour des raisons professionnelles ou financières, ils sont invités à se rapprocher de la mairie pour trouver une solution.

Afin de réduire le bruit dans la salle de cantine au moment des repas, la mairie va entreprendre des **travaux d'insonorisation**, si possible pendant les vacances de Toussaint.

Conseil des jeunes

L'équipe municipale que vous avez élue a mis à son programme la création d'un conseil des jeunes. Une première réunion de constitution de ce conseil se tient le lundi 12 octobre de 18 h 30 à 20 h dans la salle des associations (derrière le foyer). Ce conseil a pour objectif de donner aux jeunes de notre commune âgés de 10 à 17 ans la possibilité de proposer et de faire aboutir un projet sportif, culturel ou artistique qui leur tient à cœur et qui pourrait être réalisé dans la Commune. Julien Cuny accompagnera ce conseil et l'aidera à faire aboutir les projets proposés. La Mairie financera autant que possible les projets retenus par ce conseil. Les jeunes intéressés sont invités à prendre contact avec Julien Cuny

associationssanilhacsagriès@gmail.com

ou Whatsapp 0664007219)

Médiathèque

Ouverture

Fermée pendant plusieurs mois en raison des restrictions sanitaires puis des congés d'été, la médiathèque est à nouveau ouverte au public jusqu'à la fin de l'année aux heures suivantes :

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Matin			de 9 h 00 à 12 h 00	de 9 h 00 à 12 h 00		de 10 h 00 à 12 h 00
Après-midi	de 14 h 00 à 16 h 20	de 14 h 00 à 16 h 20	de 14 h 00 à 17 h 00	de 14 h 00 à 16 h 20	de 14 h 00 à 16 h 20	

Venez exposez vos œuvres « déconfinées » !

Pendant le confinement, nous avons mis à profit ce temps pour trier, ranger, classer. Certains ont préféré écrire, peindre, sculpter. Les amis de la médiathèque proposent d'exposer à la médiathèque vos œuvres réalisées ce printemps dernier. Cinq habitants ont déjà répondu présent. N'hésitez à les rejoindre. Le vernissage est prévu le 6 novembre prochain.

Vie des associations

La commission vie du village, associations et conseil des jeunes a réuni au mois de juin, puis au mois d'août toutes les associations du village dans le but de partager, débattre et organiser des idées, des projets. L'habitude de se réunir se met en place et permet ainsi de construire des projets

associatifs en regroupant les bénévoles investies dans nos associations.

Nous observons la reprise des activités sportives sur les infrastructures municipales extérieures (terrain de tennis, stade) et intérieures (Dojo, nouveau foyer) depuis mi-septembre.

De plus, les amis de la médiathèque ont invité la population à partager, à échanger des livres sur le parvis de la médiathèque samedi 26 septembre avec « Livres en balade ». La MAM Coquelicot et Pissenlit qui a ouvert ses portes le lundi 28 septembre accueille chaque jour 10 enfants (Complet jusqu'à septembre 2021). Gardons à l'esprit que cette dynamique a été impulsée par la fête des associations de notre commune le samedi 5 septembre 2020. En effet ce jour-là, la grande majorité des associations se sont retrouvées sous un soleil radieux, à l'ombre des platanes de 10h à 14h. Les stands tenus par les adhérent(e)s bénévoles ont pu accueillir de nombreux habitants venus se renseigner pour participer aux activités associatives proposées. La démonstration des danseuses tahitiennes, petites et grandes, débutantes et confirmées, a créé une ambiance festive et haute en couleurs pour le plaisir des spectateurs.

Au vu du franc succès de cette manifestation associative, la commission vie du village ne manquera pas de réitérer l'évènement tous les ans.

Si vous souhaitez rejoindre ces forces vives de notre commune, vous pouvez écrire un email à l'attention des personnes suivantes sur : associationsaanilhacsagries@gmail.com :

- **APE (Association des Parents d'élèves) :**
Caroline Rosa, Fanny Pesce et Emilie Largillier
- **Comité des fêtes :**
Teddy Chatelet, Alizée Baron et Johan Couderc
- **Energym :**
Régine Cochery
- **Farigoule :**
Odette Rota
- **OTA :**
Laurent Grosman et Françoise Gabella
- **ALE (ITEP) :**
André Lidoine
- **Les Amis de la médiathèque :**
Céline Stoll, André Sibille, Ghisain Malcorps, Denis Peyraube, Jacqueline Crespy, Pascale Reboul

- **Les Chasseurs :**
Michel Clément et Jérémy Comte
- **Les Collières :**
Julien Cuny (Président et Aïkido), Laetitia Cuny (Secrétaire et Danse tahitienne), Guilhem Malzac (Trésorier et Tennis) + Sarah Chatilliez (Zumba), Joël Brassy (Yoga), Nicolas Coshemique (Ninjitsu).
- **MAM (Maison Assistantes Maternelles) Coquelicot et Pissenlit :**
Marie Coshemique et Martine Barjeton

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est ouverte

Après une consultation des habitants de Sagriès, largement favorable, la commune a accepté de louer l'ancienne école du village à l'association « coquelicot et pissenlit » pour accueillir de jeunes enfants dans la journée. La PMI ayant donné son agrément courant septembre, cette « MAM » est désormais ouverte. Les parents intéressés peuvent prendre contact à l'adresse suivante :

mamcoquelicotetpissenlit@gmail.com

Votre attention :

Après une accalmie liée au confinement et à la période estivale, nous constatons une affluence inhabituelle de dépôts de dossiers liés à l'urbanisme. Nous nous efforçons de les traiter le plus rapidement possible, par ordre d'urgence.

Nous sommes aussi contraints de nous plier aux délais d'instruction de la part de la CCPU. Nous vous remercions de votre compréhension pour les délais sur certains dossiers